

Droit du travail – L’essentiel pour les managers

Public visé : Toute personne amenée à travailler en équipe fonctionnelle ou en projet Pas de pré-requis

Durée : 1 jours

Heures : 7 h

Effectifs : 8

Délai accès : Sur demande

Prix : 250 € / pers.

Accessibilité : Locaux accessible aux personnes en situations d'handicap. Pour toute demande particulière, nous contacter

Actions de formation

OBJECTIFS

Connaître
l'environnement juridique Accompagner
le parcours professionnel du salarié Respecter
les rythmes et durées de travail Prévenir
les risques Maintenir
le dialogue social dans l'entreprise

DÉOUCHÉS

Sans objet

ÉQUIVALENCES

Sans objet

SPÉCIALITÉ

Développement des capacités comportementales et relationnelles

SANCTIONS VISÉES

Attestation de stage

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

Alternance d'exposés théoriques et d'applications pratiques Salle de formation Ecran interactif

MODALITÉS

Par questionnaire à la fin de la formation.

Programme

Se repérer dans la législation

- Se repérer dans le Code du travail.
- Rechercher les informations juridiques.
- Se conformer à la convention collective et aux accords d'entreprise.

Connaître les différents contrats de travail

- Le contrat de travail CDI et CDD.
- Intérim, temps partiel, sous-traitance.
- Spécificités et contraintes de chaque contrat.
- La période d'essai : principe, durée, début, rémunération, renouvellement, rupture anticipée, fin.

Identifier les étapes clés du contrat de travail

- La marge de manœuvre en matière de modifications dans les relations de travail.
- La durée du travail : la durée légale du travail, le temps de travail effectif.
- L'aménagement du temps de travail : dispositions juridiques applicables, forfait jour, horaires individualisés.
- La gestion des comportements fautifs du salarié : les différents types de fautes, les sanctions.

Gérer la rupture du contrat de travail

- La démission, l'abandon de poste : les différents cas de démission, le préavis et les conséquences.
- Le départ négocié, la rupture conventionnelle individuelle et collective : principes, bénéficiaires, rémunération.
- Le licenciement : les conditions, la procédure...

Evaluer les responsabilités de l'employeur et les risques

- Principes de responsabilité.
- Sanctions civiles et pénales en matière d'hygiène et de sécurité.
- Les accidents de travail et de trajet.
- Harcèlement moral, surmenage et discrimination.

Communiquer avec les partenaires sociaux

- Le rôle des délégués du personnel.
- Piloter le comité social et économique (CSE).
- Les droits et les devoirs des élus.